

# **AVIS**

Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance en date du 05 novembre 2025 a édicté le règlement temporaire d'urgence en matière de circulation suivant à l'occasion des travaux pour les besoins de la maison numéro 58, rue de Bridel, à Bereldange :

## **Stationnement interdit**

Le stationnement est interdit du vendredi 05 décembre 2025 de 07.00 heures jusqu'au à 18.00 heures, suivant les besoins des travaux, dans la rue de Bridel, des deux côtés, sur le tronçon longeant les maisons numéros 56-60, sur 18 mètres, excepté pour les véhicules en relation avec les travaux.

## **Accès interdit aux piétons (Signal C, 3g)**

Le vendredi 05 décembre 2025 de 07.00 heures jusqu'au à 18.00 heures, suivant les besoins des travaux, l'accès du tronçon du trottoir de la rue du Bridel, du côté des maisons avec les numéros pairs, le long des maisons numéros 56-60, est interdit aux piétons. Les piétons sont obligés d'emprunter le trottoir du côté des maisons avec les numéros impairs.

Walferdange, le 05 novembre 2025

Le Secrétaire,



Patrick Delmarque

Le Bourgmestre f.f.,



Jessie Thill